



Calculatrices à destination des élèves euréliens entrant en classe de 6^{ème}

Rentrées scolaires septembre 2026-2027

TI-Collège Plus solaire

Accès d'aide à l'utilisation gratuits :

- Logiciel enseignant de la TI-Collège Plus : <https://education.ti.com/fr/forms/fr/smartview>
- Tutoriels vidéo enseignants/élèves : <https://www.youtube.com/user/TIedtechFR/playlists>

Conditions de garantie et procédure de SAV

Les calculatrices sont garanties pendant 4 ans à partir de la date de livraison.

Sont exclus de la garantie, les dommages causés par :

- Abus ou traitement inadéquat
- Influences de l'environnement (humidité, chaleur, surtension, poussière, etc.)
- Non-respect des consignes de sécurité
- Non-respect du mode d'emploi
- Recours à la force (p. ex., impact, choc, chute)
- Tentatives arbitraires de réparation
- Usure normale de la machine et des piles

S'il s'agit d'une réclamation de garantie justifiée, merci de suivre la procédure :

1. Envoyer un e-mail à support@calcuso.com indiquant que vous souhaitez bénéficier de la garantie et du remplacement d'une calculatrice fournie par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir. Contact Société Calcuso : 05 19 88 01 42
2. Emballer le produit en toute sécurité dans un carton d'expédition approprié pour éviter sa dégradation pendant le transport.
3. Suivre les indications de la page : <https://www.calcuso.com/fr/retour/> afin de bénéficier du retour gratuit de la calculatrice. Vous générez ainsi une étiquette de retour gratuit imprimable, sur laquelle l'adresse sera directement renseignée. Imprimer puis apposer cette étiquette lisiblement sur le carton d'expédition.
4. Remettre le colis de retour au bureau de poste.
5. Un nouveau produit vous sera envoyé dès réception de votre retour, soit dans un délai d'environ deux semaines après votre envoi.